

TERRE-NEUVE—L'ASSISTANCE DU MINISTÈRE DE
L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Question n° 1185—**M. Marshall:**

La province de Terre-Neuve a-t-elle fait une demande au gouvernement fédéral en vue d'obtenir l'assistance du ministère de l'Expansion économique régionale pour l'aménagement de pistes d'atterrissage a) à Cartwright, b) à Mary's Harbour, c) à Springdale, d) à Grand Falls, e) à Wesleyville, f) à Bonavista, g) à Catalina, h) à Winterland, i) à Harbour Buton, j) à Channel, k) à Port-aux-Basques, et, dans l'affirmative, quelle aide accordera-t-on sous forme de subventions ou de prêts?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Non.

MINISTÈRE DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—
LE REVENU DES SERVICES D'ORDINATION

Question n° 1191—**M. Robinson:**

Quel revenu, s'il en est, découle des services d'ordinateurs assurés par le ministère de l'Expansion économique régionale a) des autres ministères, b) de la vente ou des services à l'industrie, c) aux ministères provinciaux, d) aux municipalités?

M. Martin P. O'Connell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Néant.

LA MODIFICATION AU CODE CRIMINEL ET LES
PARIS HORS PISTE

Question n° 1204—**L'hon. M. Lambert:**

1. Depuis les amendements de 1969-1970 au Code criminel du Canada, le ministre de l'Agriculture a-t-il reçu du gouvernement d'une province quelconque une demande d'approbation de paris hors pistes organisés par des organismes gouvernementaux, municipaux, communautaires ou privés, et, dans l'affirmative, combien de demandes a-t-il reçues de chacune des provinces?

2. Quelle décision a-t-on prise à la suite de chacune des demandes?

3. Si l'on a rejeté certaines demandes, quelles raisons a-t-on données pour de tels refus?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): 1. Le procureur général de l'Alberta a demandé au ministre de l'Agriculture d'autoriser la Western Canada Racing Association Ltd. à organiser le pari hors pistes pour ses hippodromes d'Edmonton et de Calgary.

2. Aucune décision n'a été prise.

3. Le procureur général de l'Alberta et la Western Canada Racing Association Ltd. ont été avisés que la décision à ce sujet devrait être différée et étudiée dans le contexte général du pari hors pistes, qui a été examiné par les procureurs généraux du gouvernement fédéral et des provinces.

DÉFENSE NATIONALE—LE CHOIX DES INSTITUTEURS
POSTÉS OUTRE-MER

Question n° 1234—**M. Fairweather:**

1. Quels sont les critères que l'on utilise pour le choix des instituteurs qui doivent exercer leurs fonctions outre-mer dans les cadres du ministère de la Défense nationale?

2. Pour le programme de 1971-1972, combien de demandes a) a-t-on reçues, b) a-t-on acceptées de la province du Nouveau-Brunswick?

[L'hon. M. Benson.]

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): 1. Diplômes, compétences, aptitudes, formation; appréciation du niveau de compétence par le surintendant des écoles; qualités personnelles appropriées; âge, état civil, et, dans le cas des personnes mariées, nombre d'enfants. Chacun des candidats doit aussi subir un examen médical en vue du service en Europe.

2. Cette année, un peu plus de 800 demandes nous ont été adressées, compte tenu de 130 vacances seulement. La concurrence était très serrée: seuls les instituteurs les plus qualifiés et les plus compétents ont été retenus. On a demandé à 35 commissions scolaires du Nouveau-Brunswick de nommer des candidats à des postes outre-mer. Huit commissions seulement ont répondu à l'appel, nommant 18 candidats en tout. Sur ces 18, un a été reçu, un n'a pas rempli et retourné les documents nécessaires, et les 16 derniers n'ont pas été désignés, vu qu'il n'y avait pas de vacances appropriées à cette époque.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—LE REVENU DES
SERVICES D'ORDINATION

Question n° 1270—**M. Robinson:**

Quel revenu, s'il en est, découle des services d'ordinateurs assurés par le ministère de la Justice, a) des autres ministères, b) de la vente ou des services à l'industrie, c) aux ministères provinciaux, d) aux municipalités?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): Aucun.

* * *

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT
DE DOCUMENT

L'INDUSTRIE DU CONTREPLAQUÉ

Question n° 665—**M. Fortin:**

1. Pour chacune des cinq dernières années, a) quelle a été la production canadienne de contreplaqué, b) quelles ont été les exportations de contreplaqué, c) quelles ont été les importations de contreplaqué, d) quels ont été les droits de douane sur le contreplaqué?

2. Le gouvernement étudie-t-il les problèmes de l'industrie du contreplaqué en général et de l'entreprise SOGEFOR en particulier et, a) si oui, quelles solutions ont été ou seront apportées b) sinon, pourquoi?

(Le document est déposé.)

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le gouvernement accepte l'avis de motion n° 209 portant production de documents.

LES BROCHURES D'INFORMATION CANADA ET LE
PROGRAMME DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Motion n° 209—**M. Mather:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des brochures d'information mises au point par Information Canada pour tous ses étalages dans les cadres du programme de présence du gouvernement fédéral à Terre des Hommes.

(La motion est adoptée.)